## Procès verbal de création d'une association en date du Date

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d'une association.

La présidence de la séance est assurée par **NOM et prénom du président de séance**, elle rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- 1. Présentation du projet
- 2. Présentation, discussion et adoption des statuts
- 3. Élection des membres du conseil d'administration

## **Délibérations**

1. À l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite :

Association: nom de l'association

Avec siège social au : adresse du siège social

2. Adoption des statuts :

La.le président.e de séance donne lecture des statuts. Après discussion et échanges de vues les statuts ci-annexés sont adoptés à l'unanimité.

3. Élection des membres du conseil d'administration :

Le président de séance sollicite des candidatures en vue de composer le conseil d'administration. Il rappelle que conformément à l'article 8 des statuts, le conseil d'administration est composé de deux membres au minimum élus par l'assemblée générale. Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote s'est exprimé comme suit :

NOM et Prénom : Rôle au sein de l'association	on
Fait à <b>lieu</b> , le <b>date</b> . Signatu	ures :
Le.la président.e	Le.la trésori.er.ère